



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

Wynward demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2019

Toronto, 19 février 2019 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que le Groupe d'assurance Wynward (Wynward) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage de Wynward aidera à soutenir le Programme de promotion du courtier de l'ACAC qui repose sur une campagne de publicité nationale lancée pour sensibiliser les clients à la valeur importante que les courtiers d'assurances leur apportent – choix, conseils et défense des intérêts. Avec un logo actualisé et la nouvelle plateforme « On se calme », la campagne de promotion du courtier donne un nouveau souffle à l'image de marque et met en lumière la valeur du réseau de courtage comme mode de distribution.

De plus, leur investissement contribuera à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC, y compris les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral qui doit continuer d'insister sur l'importance de maintenir la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« À titre d'assureur ciblant exclusivement les entreprises sur le marché de l'assurance de dommages, Wynward confirme son soutien indéfectible envers le réseau des courtiers. Dans un environnement où les processus d'achat évoluent et deviennent de plus en plus complexes, les courtiers demeurent au cœur de notre modèle de distribution. Nous continuons d'accorder une grande valeur à leur expertise et aux conseils qu'ils fournissent aux clients, et c'est pour cette raison que nous sommes heureux de renouveler notre soutien financier au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière pour 2019 », indique Darryl Levy, président et chef de la direction de Wynward.

Le directeur général de l'ACAC, Peter Braid, ajoute : « En distribuant exclusivement ses produits d'assurance par l'intermédiaire du réseau de courtage, Wynward démontre de façon éloquente son soutien envers les courtiers d'assurances. Nous accordons beaucoup de valeur à ce renouvellement et remercions Wynward de soutenir financièrement cette année encore les programmes que nous mettons en œuvre. »

À propos du Groupe d'assurance Wynward :

Le Groupe d'assurance Wynward se spécialise dans l'assurance de dommages pour les entreprises. Établie en 1920, la compagnie exerce des activités dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Le siège social de la compagnie est situé à Winnipeg. Le Groupe d'assurance Wynward a obtenu la cote de solidité financière « A » (excellente) de A.M. Best. Pour obtenir plus d'information au sujet de Wynward, visitez le site www.wynward.com.

À propos de l'ACAC :

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages en défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et publicité
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831, poste 160 ou dbegin@ibac.ca
www.ibac.ca